

Villaz

& VOUS

MAGAZINE
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

N° 31
JANVIER / FÉVRIER
MARS 2021



Retour en images



Muni de son masque réglementaire, Arthur continue de veiller à la sécurité des piétons aux arrêts de bus



On l'avait annoncée, la voilà ! La borne de recharge pour les véhicules électriques est désormais à disposition des Villazois.



11 novembre : une cérémonie du souvenir en comité restreint pour répondre aux mesures sanitaires.

CM en bref

Séance du 12 octobre 2020

- Procédure de recrutement pour un Chargé de projets et travaux suite au départ à la retraite du Responsable des Services techniques.
- Aménagement et sécurisation route du Félan et route des Provinces : dépôt d'une demande de participation financière au titre du Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité.
- Desserte des eaux usées secteur des Vignes-Est : signature d'une convention de servitude avec le SILA.



LE MOT du maire

Chers (ères) amis (es) de Villaz,

Nous sommes arrivés à cette fin d'année 2020... J'allais dire enfin !

Cette année restera marquée par une crise sanitaire majeure qui a entraîné des bouleversements importants dans notre vie quotidienne notamment pendant la période de confinement et aussi une crise économique qui risque de perdurer.

Des catastrophes climatiques et des conflits viennent alourdir le bilan sans oublier plusieurs actes terroristes qui ont encore malheureusement frappé notre pays.

Revenons à cette crise sanitaire qui a démarré en Chine en janvier pour se propager ensuite dans le monde entier, qui s'est atténuée en début d'été et qui a repris de plus belle cet automne en touchant cette fois durement quelques familles de notre commune auxquelles nous renouvelons notre meilleur soutien.

J'ai déjà eu l'occasion de le faire, mais comment ne pas saluer une nouvelle fois l'implication des personnels de santé, les dispositions pour accueillir les enfants à l'école et dans les services périscolaires, la mobilisation spontanée des habitants lorsqu'il a fallu fabriquer et distribuer dans l'urgence des masques en avril et la solidarité pour aider les plus fragiles.

J'adresse encore mes remerciements à toutes celles et ceux qui permettent la continuité des services dans ce contexte difficile en souhaitant vivement un retour rapide à la normale pour nos entreprises et nos commerces afin de préserver les emplois.

Nous avons aussi dû réduire voire stopper les activités associatives et les festivités, faire appliquer les diverses consignes préfectorales parfois ressenties comme contraignantes mais indispensables pour limiter les effets de la pandémie.

Dans ces turbulences, la municipalité renouvelée à 50 % en mars, mais seulement installée fin mai compte tenu du confinement, s'est attachée à poursuivre les programmes d'investissements pour améliorer votre quotidien, soutenir la commande publique et l'emploi.

Des sujets importants nous attendent pour 2021, parmi eux la continuité du travail engagé pour la réalisation d'une nouvelle crèche associée à des logements aidés, l'amélioration de la sécurité, l'aménagement du centre village, le futur PLU intercommunal.

A l'heure où j'écris, j'espère que nous pourrons passer de bonnes fêtes de fin d'année avec nos familles dans un contexte d'une reprise prudente mais générale des activités. Soyons optimistes et gardons confiance dans l'avenir, notre pays a montré dans le passé qu'il savait faire face à d'immenses défis.

Avec l'ensemble du Conseil municipal, je vous souhaite, ainsi qu'à vos familles, une bonne année 2021, une vie normale et surtout une excellente santé.

Votre maire,
Christian Martinod



Villaz & Vous est dorénavant imprimé sur papier recyclé de fabrication 100% française, pour une communication éco-responsable ! Ce nouveau support, nous l'espérons, vous donnera toujours autant de plaisir à la lecture.

Directeur publication : Christian Martinod - Maire

Comité de rédaction : Sylvain Dunand-Chatellet, adjoint au maire / Aurélia Gomila, Alicia Dufournet adjointes au Maire / Pascale Debruères, Sophie Feissel, Céline Grassin, conseillères municipales / Séverine Guéranger, secrétaire de mairie.

Ont participé à ce numéro : Catherine Daniel, conseillère déléguée / Bernard Clary, Lionel Roques, conseillers délégués / Christian Lépinard, adjoint au maire / Jean-Jacques Wroblewski, conseiller municipal / Anne-Sophie Rigot. Vignettes et infographie : Anne-Sophie Rigot

Crédits photos : Mairie / Les associations / Maxence Baud / Karine Lesage / Mathieu Duport-Rosand et un merci tout particulier à M. et Mme Vagnotti pour leur enthousiasme à photographier chaque événement villazoïse et surtout pour la qualité de leurs photos, en espérant que ce partenariat durera encore longtemps.

Aquarelle de couverture : Séverine Delétraz-Conte

La Maison Baud à la pointe de la tradition



Quand on visite la Maison Baud, la senteur du fumage à la branche de genièvre nous met terriblement en appétit.

BOUCHERS DE PÈRE EN FILS DEPUIS 1936

L'histoire de la Maison Baud commence en 1932 : Fernand Baud, le grand-père de Maxence, ouvre sa première boucherie au centre du village de Villaz et, en 1958, sa deuxième avec son fils aîné Robert à Thorens-Glières. Daniel Baud le plus jeune fils sera, lui, dans les premiers à investir le parc d'activité de Villaz en 1990.

En 2004, Maxence son fils lui succède. L'atelier fait alors 300 m² et emploie un salarié.

Les "Salaisons Artisanales de Savoie" élaborent des recettes de salaisons avec des appellations déposées comme le Carron, noix de jambon avec affinage prolongé de 16 mois, le Gor'ion ou le Porcayou.

La tradition est également cultivée : la recette de la noix de jambon est la même depuis son origine, Maxence teste lui-même chaque noix de jambon pour valider l'épaisseur, la qualité de la viande, son persillé et la qualité du gras.

100 % des cochons sont rhône-alpins dont 5 % d'un élevage intégré local pour des applications spécifiques. En effet, il est primordial de maintenir une maîtrise de son approvisionnement pour ces besoins particuliers.

LA MAISON BAUD, FOURNISSEUR INCONTOURNABLE DES BONNES TABLES

L'entreprise travaille avec des détaillants bouchers-charcutiers (P'tiou Tarry) ou crémiers, et principalement avec la restauration régionale. Deux tiers de la distribution s'effectue vers des établissements de tradition savoyarde, dont des partenariats exclusifs composés notamment de nombreux chefs locaux, jusqu'aux étoilés ***.

La Maison Baud fait partie du Collège Culinaire de France, institution qui définit les valeurs et l'ambition du collectif.

Les fondateurs sont les garants permanents de ses ambitions et participent activement au rayonnement de la gastronomie.

Ce Mouvement associatif est totalement indépendant financièrement des pouvoirs publics, de l'industrie agro-alimentaire et de tout corporatisme.

En 2015, Maxence reprend la société "Royal Pâtes" et fabrique également maintenant



Daniel et Maxence

des plats cuisinés à base de produits locaux, grâce à un partenariat avec ses amis d'enfance du Gaec des Narcisses à Villaz.

La surface passe à 600m² en 2008, pour de nouveau doubler en 2016. L'entreprise est composée d'une solide équipe de 18 personnes, toutes issues de l'artisanat et polyvalentes. L'année 2020 fut celle des 30 ans depuis la création et également celle de l'implantation d'un nouvel atelier de 1200m² situé à 500 mètres du premier.

Toutes les grosses pièces de jambon et noix de jambon seront produites dans ce nouveau local conçu de façon éco-responsable, avec pour spécificité la fabrication de pièces très affinées sur plusieurs années.

Une entreprise est agile et réactive. La crise sanitaire actuelle impacte l'activité très dépendante de la restauration, c'est pourquoi un site de vente privée vient compenser le manque de diffusion des produits de la Maison Baud.

L'export représente une petite partie de ses ventes, notamment au Bénélux avec des produits haut de gamme.

Pour la petite histoire, c'est le grand-père maternel de Maxence, André Terrier, qui a créé le club de foot de Villaz en 1967, avec Emile Bahler le fromager de Villaz à l'époque et Paul Habran, dentiste à Annecy et ancien joueur du stade de Reims.

La famille Baud a également été très impliquée dans le tennis de Villaz. Daniel, le père de Maxence, est à l'origine de la création du club de tennis de Villaz et du projet de construction du premier terrain.



Mailys Drevon, une "Vertaco" à Villaz

Mailys Drevon et sa famille sont arrivées à Villaz en 2008, suite à une reconversion professionnelle de son mari Nicolas. Tous deux originaires du Vercors, ils souhaitent revenir dans les Alpes. « A l'époque, on vivait dans le Sud-ouest, donc assez loin de nos familles et des montagnes telles qu'on les aime ».

Mailys et Nicolas sont donc venus en repérage dans le secteur. Depuis Saint-Martin-Bellevue, ils ont vu le Parmelan et le clocher de Villaz et se sont dit que ça avait l'air vraiment bien là-bas ! La traversée de Villaz a confirmé leur intuition. Le village avec ses commerces les a séduits. Ils se voyaient bien arriver en famille et que leurs enfants continuent à grandir ici. « Depuis, tous les jours, quand je vois le Parmelan, je me dis c'est génial d'être là, proche de la montagne et d'Annecy. Pour les gens qui aiment la nature, on a de super terrains de jeu à proximité. Il y a une vie de village. C'est un vrai bonheur au quotidien ! D'ailleurs, on a battu notre record : cela fait 12 ans qu'on est là, on n'était jamais resté aussi longtemps au même endroit avant ... Même si Villaz bouge et évolue, j'espère que le village gardera son âme. »

SPORTIVE DEPUIS TOUJOURS

Mailys a 44 ans et travaille chez Salomon où elle est chargée du développement et de l'évaluation des chaussures de trail. Originaires de Lans-en-Vercors, elle fait du sport depuis toute petite : du ski alpin avec l'école, 10 ans de patinage en compétition, avant de se mettre sérieusement au ski de fond et de commencer à prendre des baskets pour aller courir dans le Vercors. C'était déjà du trail mais, à l'époque, ça ne s'appelait pas encore comme ça. Deux ans passés à La Réunion lui ont permis de découvrir l'ultra-trail, apprendre à tutoyer ses limites, se découvrir soi-même à travers l'effort.

« Tout ça m'a menée jusqu'à des courses très longues. Au-delà de l'expérience sportive, cela m'a appris beaucoup de choses sur ce que je veux et ne veux pas, la puissance du mental, savoir s'arrêter, trouver le juste milieu ... »

Aujourd'hui, Mailys privilégie les courses coup de cœur, celles dans le Vercors, celles où elle va courir avec ses amis. « Je fais du sport parce que je me sens vivre, pas pour la compétition. Ça peut être le petit challenge supplémentaire, sympa mais pas nécessaire. »

LE VOYAGE À VÉLO OU À PIED FAVORISE LES RENCONTRES

Elle aime aussi faire du vélo et notamment voyager à vélo. Le voyage à vélo ou à pied favorise les rencontres. A l'étranger ou en France, quand tu es en vélo, les gens ne te regardent pas pareil, ils disent souvent « Vous êtes bien courageuse ! », ils sont flattés que tu sois venue visiter leur coin à la force du mollet.

« Quand on en a marre ou qu'on trouve un chouette endroit, on s'arrête. Peu importe le nombre de kilomètres, ce n'est pas l'objectif, on prend le temps de découvrir. On se pose là où ça nous plaît. C'est pour ça que j'adore ce mode de déplacement. C'est très différent de l'entraînement ou de la performance. » De fil en aiguille, Mailys a changé d'approche : sa forme physique est devenue un moyen et pas une fin, la possibilité de découvrir plus de choses, simplement, sans forcément chercher à être meilleure que les autres. Prendre son vélo, faire un très grand tour, découvrir de nouveaux horizons, marcher, courir, s'ouvrir à de nouvelles perspectives ... en partant de Villaz !

MÊME UNE PETITE SORTIE PEUT DEVENIR UN VOYAGE

« Il y a deux ans, je suis partie de la maison avec mon petit sac de trail de 12 litres et je suis allée chez mes parents dans le Vercors en 5 jours, par les montagnes. C'était génial. Je mesure la chance que j'ai de pouvoir faire ça. Et ça ne



durera pas toute la vie, alors j'en profite. » Bien sûr, elle aime voyager plus loin, découvrir d'autres pays. Mais, dans le contexte actuel, si les possibilités d'aller à l'étranger deviennent plus limitées, elle n'aura pas de frustration.

« Pour moi, dans un voyage, ce n'est pas la destination qui importe, c'est l'approche que j'en ai. Je peux très bien partir en voyage, là, dans le massif des Bornes. Même une petite sortie peut devenir un voyage. Je sais que je peux m'éclater à faire un truc tout proche d'ici. Je ne suis pas inquiète. Il suffit de changer son point de vue. »



On a vu le Parmelan, le clocher de Villaz et on s'est dit « Là, ça a l'air vraiment bien ! »

Groupe de Travail Affaires Sociales : Bilan 2020

Depuis sa création lors du dernier mandat, le groupe a été actif, et particulièrement durant cette année 2020 très spéciale. Il a fallu s'adapter pour mener à bien nos différentes missions. Nous avons travaillé sur nos deux champs d'action.



Atelier zumba pour tous lors de l'édition 2020 d'Octobre rose

ACTION SOCIALE GÉNÉRALE

La commission d'attribution est intervenue en lien avec HALPADES (décideur), pour les 6 logements sociaux réservés au contingent communal sur les nouveaux programmes "Les Jardins de Villaz" et "l'Inspiration" route des Provinces.

Par ailleurs, une recherche sur les possibilités d'hébergement des seniors dans la commune a été entreprise. Le groupe de travail poursuit sa recherche de partenaires (bailleurs, collectivités...) afin de contribuer à la réflexion de la Commission urbanisme pour les futures constructions.



CENTRE COMMUNAL D'ACTIONS SOCIALES

Repas des aînés (pour les + de 70 ans) : il a eu lieu le dimanche 1^{er} mars 2020 dans une ambiance très chaleureuse. 157 repas furent servis dont 19 livrés à domicile.

Comme chaque année, le repas s'est déroulé dans la salle d'animation avec la participation de certains membres du Conseil municipal et du CCAS.

Actions menées dans le cadre de la COVID-19 : un contact fréquent avec l'ADMR du Parmelan a permis d'éviter l'isolement des personnes non-mobiles (livraison et courses) et

un suivi régulier s'est mis en place pour les personnes vulnérables.



Repas à Bon Attrait : en 2020, le restaurant de l'établissement était ouvert tous les jours à 13 heures, pour les personnes âgées de plus de 70 ans. Le tarif était de 10,90 € et la réservation se faisait la veille directement auprès du service de restauration.



Bus des Seniors : des ateliers numériques sont proposés sur la commune dans le cadre des actions du Bus des Seniors mis en place par le Centre Intercommunal d'Actions Sociales (CIAS).

Le matériel informatique est mis à disposition et 6 participants se sont inscrits pour 15 séances qui se dérouleront jusqu'en 2021.

Opération "Tranquillité Seniors" : ce dispositif déployé sur l'ensemble du territoire national a été proposé en juin par la gendarmerie de Groisy. Son but est la préservation de la tranquillité des seniors dans

le cadre de la campagne de sensibilisation aux réflexes de la sécurité au quotidien, ainsi que la préservation de la cohésion sociale afin de garantir la sécurité. A ce titre, plusieurs personnes ont souhaité le passage des gendarmes.



Plan canicule : durant l'été, et sur déclenchement de l'alerte par le Préfet, il a été nécessaire de mettre en place une surveil-

lance téléphonique auprès des personnes vulnérables vivant à leur domicile. Cette surveillance s'est faite en partenariat avec le Conseil Départemental.



Octobre rose : avec la participation du Comité Féminin pour le Dépistage du Cancer du Sein 74, de l'association Drôles de Rames et la participation de l'ASP (foot). Cette 4^e édition s'est

parfaitement déroulée dans un contexte respectant les directives sanitaires imposées. Les Trailers du Parmelan ont fidèlement participé à l'encadrement sportif de la marche nordique et de l'atelier training ; l'activité zumba était animée par Danse et Culture. Bonne participation des habitants de Villaz et d'autres communes.



Ateliers équilibres seniors : comme chaque année, le Centre Hospitalier Annecy-Genève a mis en place de l'Activité Physique Adaptée et des Conseils autour de la

prévention de la chute. Compte tenu de la situation sanitaire, ces ateliers, qui se déroulent dans une ambiance conviviale, ont dû s'adapter pour éviter l'arrêt total et l'isolement des personnes.

En 2021, nous poursuivrons notre objectif de développer une politique solidaire et volontaire en direction des habitants de Villaz. Nous attacherons une importance toute particulière au maintien des personnes âgées à domicile pour leur bien-être physique et moral.

Le budget en chiffres

7,05 M€

c'est le budget de la commune. Il se répartit entre les dépenses de fonctionnement et d'investissement soit 4,06M€ de budget de fonctionnement de la commune et 2,99M€ de budget d'investissement de la commune.



► Comment finance-t-on les dépenses de la commune ?
Sur 100€ :



31€
résultat de l'exercice précédent en fonctionnement et investissement



20€
report de la section de fonctionnement



10,30€
taxe foncière



9,50€
compensation et dotation de solidarité



8,70€
compensation de l'Etat suite à la suppression de la taxe d'habitation



5€
subvention (Région, Etat, Département)



4,20€
redevance du domaine public, concessions



4€
renforcement du réseau d'eaux pluviales



3€
taxes d'aménagement et fonds de compensation liés à la TVA



2,60€
droit de mutation, compensation FNGIR, taxe sur l'électricité



1,70€
divers



► Que fait Villaz avec 100€ ?

FONCTIONNEMENT : 58€

Les dépenses de fonctionnement sont les dépenses nécessaires au fonctionnement de la commune et qui reviennent régulièrement : charges de personnel, frais financier, intérêt d'emprunt, petits entretiens, fournitures, subventions aux associations, etc.



20€
Virement de la section fonctionnement à celle d'investissement



14,50€
charges de personnel



10,30€
charges (maintenance, assurance, matériel, fournitures, études, eau, animation et cérémonies, électricité, carburants, combustibles etc.)



3,70€
Subvention au CCAS, aux associations, à la crèche et FOL



3,30€
entretien voirie, bâtiments



2,50€
restauration scolaire



1,40€
Dépenses imprévues (COVID par exemple)



1,20€
charges financières



1,10€
indemnités et formation des élus

INVESTISSEMENT : 42€

Les dépenses d'investissements sont les dépenses de travaux, infrastructures, réalisation de voiries, construction ou aménagement des bâtiments, achat de matériels durables, capital d'emprunt, etc.



24,50€
aménagement des voiries et du réseau



6,50€
Réaménagement de l'accueil de la mairie & local intergénérationnel



5 €
bâtiments publics, scolaire, cimetière, etc



2€
emprunts



1,50€
études techniques, urbanisme, cadastre, etc



1,50€
Bois, forêts et terrains communaux



1€
réserve et dotations

CYCLO CLUB PAYS DE FILLIÈRE

L'année 2021 va bientôt démarrer...

Venez partager votre passion du vélo entre amis : vélo route, VTT ou VAE.

Notre devise : on part ensemble, on roule ensemble, on rentre ensemble !!!!

On vous attend sur notre site Internet...

Rejoignez notre club convivial pour découvrir nos belles campagnes et nos magnifiques paysages.

Des sorties sont organisées les dimanches, mardis et jeudis de mars à octobre suivant un calendrier établi par avance.

Rendez-vous début mars pour nos premières sorties.

A vélo, tout est plus beau.

Retrouvez-nous sur notre site Internet :

www.cycloclub-paysfilliere.org

Contactez-nous à l'adresse suivante :

contact@cycloclub-paysfilliere.org



CLUB DES SPORTS VILLAZ

Escalade : Le mur d'escalade et les moniteurs ont hâte que la situation redevienne «plus normale» pour accueillir les enfants inscrits. La reprise est prévue (si tout va mieux) le 26 avril. Il reste des places pour les 7-10 ans le jeudi soir. Voir les contacts sur notre site.

Ski : Compte tenu de la Covid, nous pouvons encore prendre des inscriptions pour le ski en ce début janvier.

Nos dernières infos sont disponibles sur www.clubsportsvillaz.fr.

5 formules de ski :

- Pour les plus jeunes avec la 1^{ère} étoile : dès 7 ans préparation 2^e étoile.
- Loisir : dès 8 ans et niveau 2^e étoile. Ski plaisir, passage des étoiles.
- Freestyle : dès 12 ans, étoile d'or acquise.
- Slalom : niveau étoile d'or. Slalom spécial, géant.
- Perfectionnement : niveau étoile d'or, perfectionnement en ski alpin.

Vous pouvez nous contacter à fradetjm.naves@gmail.com ou 04 56 20 41 06 ou

06 95 86 93 82

A.S.P. VILLAZ

#RESTEZ CONNECTÉS AVEC NOS LICENCIÉS : NOTRE PRIORITÉ !

Réactifs et engagés pour nos licenciés, nous avons lancé la reprise du foot pour les jeunes dès le 28 novembre dernier, dans le respect du protocole sanitaire.

Quel plaisir de retrouver les sourires des enfants, des coachs et des parents !

Malgré les difficultés et les impacts sur notre activité cette année, nous mettons tout en œuvre pour garder le lien avec vous ! Nous avons lancé en octobre les #ASPV initiatives.

Notre priorité : rester connectés avec vous ! Et promouvoir les acteurs locaux !

- #1 les masques ASPV distribués avec l'aide de notre partenaire Carrefour Express
- #2 les chocolats Cocoa Valley Edition exclusive ASPV
- #3 Les Photos des Stars
- #et...des surprises à venir

Nous tenons à remercier les licenciés, parents, partenaires, la Municipalité, le District de Haute-Savoie, le Conseil Départemental et la Fédération Française de Foot pour leur soutien.

En 2021, vous pouvez compter sur nous ! Nous ne lâchons rien !

Nous contacter : Président.aspvillaz@gmail.com

secretariat.aspvillaz@gmail.com - Mathieu : 06 62 41 26 06, mathieu.aspvillaz@gmail.com

Nous suivre : site.aspv.footeo.com, Facebook et Instagram



LES RENARDEAUX

Nos petits Renardeaux ont fait une nouvelle rentrée, la plus particulière depuis la création de la structure. Les règles évoluent en fonction des semaines mais les enfants s'adaptent heureusement très bien. Ils sont ravis de retrouver leurs copains et profitent autant que possible des espaces extérieurs. Un grand merci à toutes les professionnelles

de la crèche ainsi qu'à Lynda, la directrice, Lucie notre ancienne présidente et Mathilde notre nouvelle présidente pour leur implication, leur volonté et capacité d'adaptation. Elles font preuve de créativité, d'empathie et n'hésitent pas à changer leur mode de fonctionnement. Elles placent le bien-être des enfants avant le leur. Alors les filles, chapeau et MERCI !

PAROISSE : QUELQUES RAPPELS POUR CETTE NOUVELLE ANNÉE

- **Messes à Villaz :** le 2^e dimanche de chaque mois à 10h30 et le 5^e samedi des mois de cinq week-ends à 18h30.
- Partage d'Évangile le 1^{er} samedi de chaque mois de 10h à 11h au presbytère.
- Messes en famille : les samedis 23/01/2021 et 06/03/2021 à 18h30 à Pringy. Ces messes rassemblent particulièrement les enfants catéchisés avec leurs parents.
- Eveil à la foi pour les enfants de 3 à 7 ans : les "dimanches de la Parole" à 9h30.
- Dimanches de la parole (catéchisme 9h à 12h), ouverts à tous, parents et enfants : dimanche 17/01/2021 à Pringy, dimanche 28/02/2021 à Pringy et dimanche 28/03/2021 à Cuvat jour des Rameaux.
- **Mercredi des cendres le 17/02/2021. Célébration pour l'entrée en Carême.**



LES SAPEURS POMPIERS DE L'AMICALE DU PARMELAN

Calendrier et recrutement

Les sapeurs-pompiers du Parmelan ont modifié leur rituel de tournée des calendriers suite au problème sanitaire que traverse notre pays. Nous avons commencé il y a un mois, la distribution dans vos boîtes aux lettres. Nous mettons tout en œuvre pour qu'un maximum d'habitants reçoive le calendrier. Vous pouvez aussi trouver des calendriers chez les commerçants et à la mairie ainsi que des urnes "rouge pompier" si vous souhaitez faire un don en chèque ou en espèces. Pour ceux qui préfèrent faire un don par carte bancaire, nous avons créé une page sur notre site intitulée "dons". D'ordinaire, la tournée des calendriers est pour nous l'occasion de parler de notre engagement et de pouvoir attirer de potentielles recrues. Il est important pour nous de créer de nouvelles vocations pour maintenir les secours au plus près de la population. Alors si vous souhaitez avoir des renseignements ou si vous êtes décidé(e) à devenir sapeur-pompier volontaire, n'hésitez pas à nous contacter, nous serons ravis de vous présenter notre activité et plus tard de vous compter parmi nous. Merci et prenez soin de vous.

Notre adresse mail : naves@sdis74.fr - Notre page Internet : www.cpi-parmelan.com



ANIMATIONS ET ACTIVITÉS

En ce début d'année, les bénévoles de l'équipe du FJEP vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour 2021 !

Le FJEP fête ses 50 ans !

Créé le 3 juin 1971 pour faciliter l'accès à l'éducation et à la culture, le Foyer des Jeunes et d'Education Populaire (FJEP) fête ses 50 ans cette année. Une occasion à ne pas manquer !

Nous travaillons d'ores et déjà sur un évènement. Si la situation sanitaire le permet, nous serons heureux de vous donner rendez-vous en juin pour fêter cela tous ensemble !

Activités et animations

Retrouvez toutes les informations (activités, animations, actualités...) sur notre site et notre page facebook "FJEP Villaz".

Pour toutes questions ou informations, n'hésitez pas à nous contacter sur administratif@fjepvillaz.fr !



LATITUDE EXPRESSION

On a tourné un film

Pendant la première semaine des vacances de Toussaint 2020, à la maison des Compagnons du devoir, neuf enfants de 8 à 13 ans ont créé le film "L'homme à l'échelle", histoire poignante de Joseph jeune homme qui part à la guerre de 14 avec sa mythique échelle sur le dos. Une histoire émouvante, comme seuls savent inventer les enfants de cet âge ! Après avoir créé l'histoire ensemble, au fil du stage, chaque jeune est devenu scénariste, réalisateur, technicien, caméraman, chef de plateau et bien sûr comédien.

L'échelle à l'origine de l'histoire existe vraiment, elle a été retrouvée dans les décombres d'une vieille ferme de Villaz.

Animateurs :

Aux côtés de Marie-Noëlle Hugon, animatrice des ateliers théâtre de Latitude Expression, Jack Meynet, ancien instituteur Freinet, formateur de professeurs des écoles avec une grande expérience de la création de films à l'école élémentaire, notamment en cycle 3 à l'école élémentaire de Thorens-Glières.



CARESSES ET BOULES DE POILS

Tous les mois, les chiens visiteurs de Caresses et boules de poils vont en visite dans des EHPAD du bassin annécien. Le chien est très attendu car il amène de la joie et du réconfort. Il dispense une médecine douce : il se montre extraordinaire médiateur et les personnes réagissent favorablement à son contact.

Pour bien gérer les visites, le couple maître-chien est validé lors d'un stage de formation animé par un éducateur comportementaliste spécialisé. Toutes les garanties d'hygiène et de sécurité pour les animaux sont exigées. Le prochain stage aura lieu en avril 2021.

Également, notre assemblée générale aura lieu le 21/02/2021 à Villaz.

Ces dates sont conditionnées à l'évolution du contexte sanitaire.

Si vous souhaitez nous rejoindre, vous pouvez nous contacter via notre site : www.caressetboulesdepoils.fr, notre page Facebook, notre mail : contact.cb74@gmail.com ou au 07 66 26 20 74.



L'ÉCHO DU PARMELAN

De 1906 à 2021, la longue vie de la batterie-fanfare L'Écho du Parmelan

En 1906, les Amis de l'école publique de Villaz décident de créer une société aux multiples activités, parmi lesquelles, la musique, le tir et la préparation militaire. Cette association, dont les statuts régissent le caractère éducatif, instructif et l'assistance aux sociétaires dans le besoin, est baptisée : L'Echo du Parmelan.

le même climat de camaraderie et de fraternité que la batterie-fanfare l'Echo du Parmelan se produit dans les fêtes populaires à Villaz, Nâves-Parmelan et alentours, n'hésitant pas à organiser et participer à des festivals rassemblant une dizaine de ses consœurs savoyardes et haut-savoyardes. En effet, Villaz fut le berceau de la Fédération des Batteries-Fanfars de la Haute-Savoie ! C'est lors d'un festival à Villaz, en 1972, que trois compères : Yves Chardon, Marcel

Binvignat et Fernand Millet, eurent l'idée de regrouper toutes les cliques ou batteries-fanfars du département. Un an plus tard, à Villaz, treize présidents de sociétés venus des bords du Léman, du Bassin annécien, du Haut Chablais, du Faucigny et du pied du Mont Blanc, votent la création de la Fédération des Batteries-Fanfars de Haute-Savoie.

L'Echo du Parmelan accueillera l'assemblée générale marquant le 10^e anniversaire de cette fédération le 9 octobre 1983, ainsi que le 3^e festival en 1976, le 23^e festival en 1996 et le 43^e festival en 2016, dont tout le monde se souvient encore !

La batterie-fanfare, dirigée successivement par Fernand Millet jusqu'en 1994, puis André Lisson et par Dominique Gaillard de 1996 à 2020, resta pendant de nombreuses années sous la présidence de Roger Paulme, jusqu'en 2018. Nous rendons un grand hommage à Fernand Millet, ancien président, directeur et fervent musicien, qui malheureusement nous a quittés en 2015. Exemple pour nous, il a été le précurseur et le fondateur de nos répertoires, de notre société et de la fédération des Batteries-Fanfars de la Haute-Savoie.



La batterie-Fanfare dans les années 90

On l'a compris, l'activité principale de cette association musicale villazoise est surtout militaire, jusqu'à l'après-guerre.

A partir de 1966, Fernand Millet et Marcel Binvignat, amis et fervents musiciens, mettent tout en œuvre, avec l'aide des sapeurs-pompiers, pour remonter une société musicale de type batterie-fanfare.

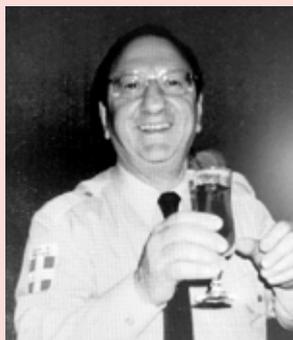
L'Echo du Parmelan renaît

Ses premiers pas relanceront les cérémonies commémoratives du 8 mai à Villaz et Nâves-Parmelan, rendant un hommage mérité à ces jeunes qui un jour de 1906...

Sous l'impulsion de Fernand Millet, de sa fille Patricia et de plusieurs anciens, le répertoire évolue et se modernise. C'est toujours dans



Festival Ballaison 2011



Fernand Millet



Marcel Binvignat



Roger Paulme



Dominique Gaillard

En 1994, la municipalité confie à la Batterie Fanfare la création et la gestion d'une école de musique, au sein de la commune de Villaz. Celle-ci permet l'initiation et la formation musicale à toute personne, novice ou aguerrie.

Un nouveau tournant pour la batterie-fanfare

En 2020, c'est Pascale Giraudon-Choppy qui se voit confier la direction de la Batterie-Fanfare, aux côtés de son Président Ludovic Martinod, tous deux plus que jamais motivés pour poursuivre cette belle aventure. Ils sont entourés de 25 musiciennes et musiciens, âgés de 10 à 77 ans, qui se pressent sur les rangs de l'Écho du Parmelan dans une ambiance de franche camaraderie, cultivant ainsi leur devise : « À l'Écho du Parmelan, l'amitié et la bonne humeur sont de rigueur ».



Festival Saint Jorioz 2018

N'hésitez pas à nous contacter : mail : ludomartinod74@hotmail.fr - Téléphone : 06 66 12 64 61

LE BALAFON DE DOUDOU

En 2020, la mairie avait voté un budget pour changer les tables de l'école qui ne répondaient plus aux besoins. Cela étant, même vieilles, elles pouvaient encore servir et l'idée est naturellement venue de les proposer au Balafon si cela pouvait être utile aux enfants de Doudou.

Quand les pupitres de l'école quittent Villaz pour Doudou, ils s'apprentent à vivre une grande aventure. A Villaz, ils sont embarqués dans un container géant (60 m³) où ils côtoient 287 vélos, moult cartons de livres, de fournitures scolaires, d'habits, de vaisselle, de matériel médical et autres ballons de foot, balles de tennis... Au total 1311 lots qui remplissent l'espace jusqu'au dernier centimètre cube.

Le camion prend la route pour Marseille où la caisse sera embarquée sur un bateau en direction d'Abidjan via Algeguiaz, en cabotage. A Abidjan, il sera chargé sur un camion qui prendra la route en direction de Bobo Dioulasso. Puis, une fois ouvert par la douane, le contenu sera embarqué sur un

autre camion jusqu'à Doudou où la cargaison est arrivée début décembre.

Des pupitres pour être mieux installés...

A Doudou, tout ce qui concerne l'école et le dispensaire sera distribué gratuitement. Ainsi, les pupitres de Villaz seront répartis dans les classes primaires et les classes du collège où les enfants sont très souvent trois ou quatre par bureau. 9 classes primaires du CP au CM2 ont été créées ainsi qu'autant de logements pour les instituteurs. Deux bâtiments pour le collège abritent les salles de la 6^e à la 3^e ainsi que la bibliothèque et la salle des professeurs.

Sortir de la spirale de l'assistanat

Les lots de vêtements sont répartis par quartiers, une partie sera donnée aux indigents et le reste sera vendu à un prix dérisoire (15 centimes d'euros maximum). Quant aux vélos, ils feront l'objet d'une vente publique à un prix très en dessous de celui du marché et pour une qualité très supérieure.

La vente de la cargaison permet aux habitants de Doudou de payer une partie du transport

et aussi de sortir de la spirale de l'assistanat. Bien que nous ne puissions plus aller à Doudou, nous continuons à communiquer grâce aux moyens modernes de la téléphonie et des vidéos.



Tous les ans, le Balafon complète l'achat des livres et des fournitures scolaires et chaque enfant de Doudou cotise à hauteur de 1€50 pour le fonctionnement de l'école.

1990 à 2009 : 9 classes primaires ont été créées, du CP au CM2.

1995 : les premiers élèves obtiennent le certificat d'études.

2012 : ouverture du collège.

2012 à 2016 : création des 4 classes du collège de la 6^e à la 3^e.

2020 : création d'une classe enfantine (maternelle). L'appel d'offre est lancé pour avoir un instituteur.



“QUOID’9” de la Commission Travaux

À L'ÉCOLE

À la rentrée des vacances de Toussaint, les élèves de CM1 et CM2 ont eu la surprise de découvrir le mobilier flambant neuf de leurs classes. Ce nouvel équipement composé de tables et de chaises réglables en hauteur permet de s'adapter à la morphologie de chacun et ainsi assurer un confort optimal pour les écoliers.

Les tables étant pour moitié individuelles, elles offrent une facilité de déplacement au gré des besoins pédagogiques, notamment lors du travail de groupe. Dernier, mais espérons très provisoire, avantage, elles facilitent également le respect des règles sanitaires de distanciation physique actuellement en vigueur.

Les anciens bureaux, récupérés par l'association Le Balafon Savoyard, feront, eux, de nouveaux heureux à Doudou au Burkina-Faso.

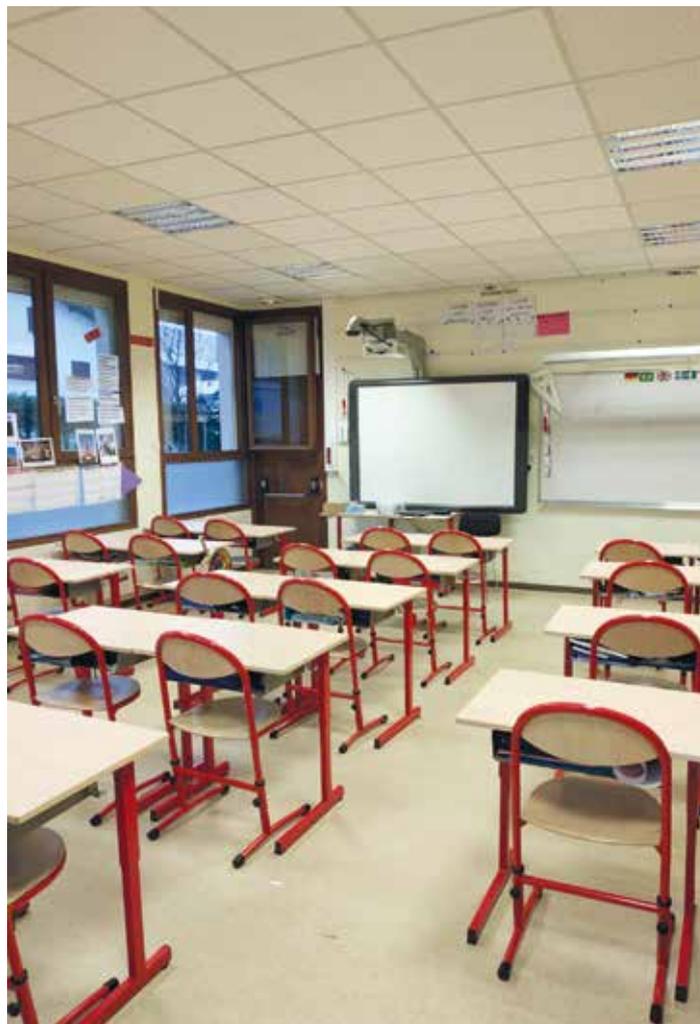
Quant aux élèves de maternelle, ils bénéficient désormais de deux nouvelles bibliothèques. Avec des étagères réglables, les empilements disparaissent et le matériel pédagogique devient facilement visible et vite accessible.

AU VARDAY

Vétustes, dégradés et ne répondant plus aux normes en vigueur, les bancs de touche du terrain de football ont été remplacés.



Nouveaux bancs de touche au stade du Varday



Du mobilier flambant neuf à l'école

PETITE ANNONCE

La mairie de Villaz propose à la vente au plus offrant ce microtracteur.

Il n'est pas homologué pour rouler sur la route.
Année 1982 (plus de 10 000 heures) – 17 chevaux – transmission hydrostatique – prise de force et relevage avant / arrière – PTR 2500 kg – charge maxi avant 400 kg, arrière 800kg.

Vendu en l'état sans garantie de fonctionnement - Mise à prix 150 €

Possibilité de voir le tracteur le 9 janvier 2021 au Centre technique de la commune de 10h à 11h.

Date limite de remise d'une proposition de prix : 15/01/2021 – 16h sous enveloppe cachetée anonyme. L'enveloppe contiendra la mention "remise de prix – microtracteur". La remise de l'offre devra mentionner les nom, prénom, adresse et téléphone ainsi que la proposition de prix.

L'ouverture des offres se fera durant la semaine 3 par le maire et 2 autres élus. Le classement après dépouillement sera affiché en Mairie et l'attributaire prévenu par téléphone.

L'offre est ferme et définitive et ne pourra être retirée après attribution.

La vie continue pour le Café Duret



Dans les années 1970, il faisait partie des 8 cafés que comptaient alors la commune et ses 650 habitants ! Villaz se positionnait en la matière, à l'époque, nettement au-dessus de la moyenne nationale.

Le Café Duret avait été créé par Ernest Duret (1859-1929) vers 1890. On pouvait y manger, y trouver du tabac, de l'épicerie, de la mercerie, des articles de jardin, y téléphoner...

Il y avait aussi quelques vaches laitières et c'était le siège de la compagnie des sapeurs-pompiers, qui comptait alors plus de 40 membres.

La porte était toujours ouverte, le dimanche les pompiers s'y retrouvaient ainsi que de nombreux habitants après la messe.

Après Ernest, Claudius (1895-1941) son fils reprit le flambeau avec son épouse Julie (1895-1983). Progressivement, certaines activités cessèrent avec le développement des moyens de transports et de communication (voitures, motos, téléphone...) mais le café et la ferme restaient omniprésents et l'état d'esprit ne changeait pas, nos anciens se souviennent encore des bons moments passés.

Vint alors le tour de René (1921-1981) fils de Claudius, qui prit la relève de la ferme et du bistrot. Avec Denise son épouse, l'accueil était toujours des plus conviviaux, les consommateurs fidèles occupant souvent la cuisine à toute heure et tous les jours de la semaine pour échanger, faire des affaires et prendre des nouvelles des uns ou des autres. Les fins d'après-midis, l'animation montait d'un cran lorsque le patron revenait

des champs pendant que la patronne trayait les vaches. Chacun passait tour à tour des activités de la ferme aux activités du commerce qui pouvaient durer une bonne partie de la nuit.

Au départ de René, Denise dut se séparer de ses vaches mais conserva le commerce car elle ne voulait pas laisser tomber ses clients qui continuaient de pouvoir accéder à la cuisine comme ils l'avaient toujours fait.



Vint alors le moment où il fallut de nouveau passer la main et orienter la ferme-bistrot, lieu d'innombrables et savoureux souvenirs des Villazoises vers une nouvelle destination.

UNE TRANSFORMATION RESPECTUEUSE POUR UN BÂTIMENT APPARTENANT AU PATRIMOINE DU VILLAGE

La vocation du café Duret, c'est désormais d'accueillir de nouveaux habitants qui pourront, dans les mois qui viennent, s'installer dans un bâtiment réhabilité ou dans l'un des deux petits immeubles construits de part et d'autre. Pour ce faire un permis a été accordé en février 2020.

Suivant les règles d'urbanisme applicables, le bâtiment abritant l'ancien café Duret est considéré comme un bien patrimonial de notre village et sa transformation obéit à des exigences de protection. C'est ainsi que son volume sera conservé et les caractéristiques de la toiture et des façades seront maintenues sans recours, par exemple, à la technique de l'isolation par l'extérieur. Le projet dans son ensemble a fait l'objet d'un avis favorable du Conseil en Architecture du Département pour s'assurer du respect d'un bâtiment à caractère identitaire et de la bonne intégration des nouvelles constructions dans l'environnement du chef-lieu.

L'opération globale participe à une densification objectivée et maîtrisée de l'habitat et offrira vingt-neuf nouveaux logements répartis dans l'ancienne ferme pour quatre logements, dans un immeuble de dix logements sociaux côté mairie et dans un immeuble de quinze logements en accession à la place de l'ancienne grange qui sera démolie. Villaz répond ainsi solidairement avec les autres communes de son agglomération aux besoins de logements de son territoire dans le cadre d'une répartition adaptée à son identité et ses caractéristiques.



Naissances 2020

14 janvier 2020	Agathe FORESTIER
27 janvier 2020	Valentin DEMOLIÈRES
29 janvier 2020	Simon BARD-GALLIOZ
15 février 2020	Lilou GUDEFIN
16 février 2020	Suzanne DUPARCQ LE DUIGOU
25 février 2020	Nora DUFOUR
02 mars 2020	Zoé ARRESTA DEAU
09 mars 2020	Emma-Rose LAVAUT
10 mars 2020	Léon MÉPAL
19 mars 2020	Thaïs ESTRELA
20 mars 2020	Eleonore LEROY BRUHAT
24 mars 2020	Louise LOUVEL
26 mars 2020	Éva BERRENGER
31 mars 2020	Gabriel CONSTANT JOUANCHICOT
10 avril 2020	Carlos PERRILLAT-AMÉDÉE
12 avril 2020	Liv ODOUX
17 avril 2020	Victor FAUCON MARIAN
26 avril 2020	Noé NACHON
28 avril 2020	Alice DANGUIN
28 avril 2020	Charlie JIMENEZ
03 mai 2020	Valentin CARON
06 mai 2020	Eliott DERONZIER
11 mai 2020	Côme MONFORT
17 mai 2020	Antoine PELLARIN
23 mai 2020	Aaron GOURNAY
25 mai 2020	Manon LINOTTE
05 juillet 2020	Arsène MEYER
20 juillet 2020	Alicia et Gabriel DONDON
30 juillet 2020	Annalisa BEAUFILS
08 août 2020	Timmy DECHAMBOUX
21 août 2020	Iris WLODARCZYK
31 août 2020	Juliette LE TOUZÉ
06 septembre 2020	Vivien MARTINOD
11 septembre 2020	Cléo BOURGÈS
15 septembre 2020	Eliott LABOURDARIE
22 septembre 2020	Paola SAMPIERI
27 septembre 2020	Ugo SANTAELLA
30 septembre 2020	Maxence CHEMINAL
29 octobre 2020	Côme DELETRAZ



Mariages 2020

22 février 2020	Pierre ODOUX et Alexandra PRUNIER
16 mai 2020	Christophe LAVAUT et Lidwine LACHENAL
08 août 2020	Benoît METRAL et Alexia TARDIVEL
22 août 2020	Francesco LEMMA et Emy LECUYER
05 septembre 2020	Vincent BOEHLER et Delphine AUBERT
18 septembre 2020	Julien BEAUSAERT et Emilie MOLINATTI
14 novembre 2020	Pierre-Louis DAGAND et Morgane CHEVAL



Décès 2020

28 janvier 2020	Emile PERRÉARD
25 février 2020	Yvonne TARDIVEL veuve CONTE
16 mars 2020	Jean KREMER
12 avril 2020	Quentin NOUREUX
12 mai 2020	Nicolas CLAQUIN
19 juin 2020	Antonie DÉCHAMBOUX veuve BAUD
10 août 2020	Michel SONNERAT
19 août 2020	Marie Joyce BEVILLARD épouse MANTILLERI
09 novembre 2020	Madeleine CANTON veuve JACQUET
12 novembre 2020	Maurice FOURNIER
29 novembre 2020	Alain GÉRODOLLE

La liste est arrêtée au 30 novembre 2020, les naissances, mariages ou décès survenus après cette date n'ont pu être publiés dans ce numéro.

Elles nous ont quittés en 2020....

ANTONIE BAUD, DOYENNE DE VILLAZ, EST DÉCÉDÉE LE 19 JUIN 2020

Plus connue sous le nom de "Nini", Antonie est née le 15 décembre 1922 à Villaz au Hameau des Provinces, à la ferme familiale où elle a vécu jusqu'à ses 25 ans.



Elle aimait parler de sa vie "aux Provinces" pendant ses jeunes années et tout le monde en était friand. C'est là qu'elle a vécu la terrible guerre, en pleine jeunesse.

Lorsqu'elle s'est mariée, en 1947, avec André BAUD, elle n'a pas quitté son village et ils sont venus s'installer à "La Salle" où ils ont su composer une belle famille de 5 enfants et créer une maison hospitalière où il faisait bon vivre. Tout le monde aimait s'y retrouver, famille, amis et connaissances.

Ses journées étaient bien chargées, entre le travail à l'étable et aux champs, le jardin, l'entretien toujours parfait de la maison et l'éducation des enfants.

L'amour du jardinage l'a amenée au cours d'un été à aller vendre le surplus de sa production sur le marché d'Annecy et là, une passion s'est révélée à elle : le commerce. Ça lui allait si bien avec son sourire accueillant

et sa gentillesse. Toujours encore un peu plus de travail, mais cela ne lui faisait pas peur.

8 petits-enfants et 5 arrière-petits-enfants sont venus égayer son quotidien. Leur présence lui apportait la joie de la jeunesse et son visage s'illuminait instantanément.

Elle aimait faire plaisir. Elle n'a toujours pensé qu'à faire du bien autour d'elle.

Les dernières années n'ont pas été faciles pour elle, elle avait perdu beaucoup d'autonomie et en souffrait, la privant, entre autres, de sa fidèle présence aux offices religieux du dimanche matin.

Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité en raison de la crise sanitaire. Ce n'est pas ce qu'elle aurait voulu, elle qui aimait tellement être entourée de tous ceux qu'elle aimait.



MADELEINE JACQUET, INSTITUTRICE À VILLAZ DE 1956 À 1983, EST DÉCÉDÉE DÉBUT NOVEMBRE 2020

Née à Paris, en 1931, Madeleine passe son enfance à Serraval. Ses instituteurs détectent rapidement ses facultés et convainquent la famille de la présenter à l'examen d'entrée en sixième et au concours des bourses. Il lui est difficile de quitter Serraval pour Annecy. C'est encore l'occupation allemande. Les deux premières années de collège sont compliquées. Puis vient le concours d'entrée à l'École normale d'institutrice. Madeleine reçoit sa formation d'institutrice à Chambéry car l'École normale d'Annecy a été

endommagée par les bombardements.

Sa carrière, Madeleine la débute dans le Chablais, dans la commune de Chevenoz, où elle enseigne pendant une année, puis à Vinzier, où elle enseigne pendant deux ans. Elle demande alors sa mutation à Villaz car il y a une boulangerie, une épicerie et un boucher. Elle y arrive en septembre 1956 et s'installe dans la "vieille école", auparavant école des filles, construite en 1828, aujourd'hui bibliothèque. Le logement est au-dessus de la classe. Tout est dans un état très vétuste, il n'y a pas d'électricité. Mais l'église voisine est en cours de rénovation et Madeleine demande à un jeune électricien, un certain Francis Jacquet, de remédier à ce problème. Madeleine et Francis se marient en 1957 et de leur union naissent Bernard, Michel et Françoise.

La commune construit la "nouvelle école" au début des années 60. Madeleine y enseigne pendant plus de vingt ans. Elle reçoit les élèves de section enfantine et du cours préparatoire. Elle transmet ainsi les bases de la lecture, de l'écriture et du calcul à quelques 500 enfants de Villaz aujourd'hui âgés de 45 à 70 ans. Elle trouve ses jeunes élèves adorables. L'un d'eux, le jour de la rentrée, amené malgré lui par ses parents, entre dans la classe par la porte... et s'enfuit aussitôt

par la fenêtre laissée ouverte. Une cinquantaine d'années plus tard il deviendra maire de Villaz ! Dans les années 70, de nouvelles classes sont ouvertes et Madeleine devient directrice de l'école primaire. Convaincue de l'importance des activités extra-scolaires dans l'épanouissement des enfants, elle crée le Foyer des Jeunes et d'Éducation Populaire (FJEP), association aujourd'hui cinquantenaire et toujours très dynamique.

La retraite arrive en 1983. Madeleine s'investit alors dans la vie de la commune et effectue un mandat de conseillère municipale. Elle en profite aussi pour voyager en France et en Europe. C'est également le moment de cultiver l'art d'être la grand-mère de huit petits-enfants. Curieuse de tout, intéressée par tous les sujets, Madeleine sent néanmoins sa mémoire décliner. Elle perd progressivement son autonomie et passe les sept dernières années de sa vie en maison de retraite. En octobre 2020, elle apprend qu'elle va devenir arrière-grand-mère mais s'éteint, rapidement et paisiblement, début novembre, victime du nouveau virus.

Que les enseignants du XXI^e siècle soient associés à cet hommage à une institutrice du siècle précédent.

À NOTER

PERMANENCE DES ÉLUS

Le maire et ses adjoints reçoivent les habitants les vendredis soir tous les 15 jours. Les rendez-vous doivent être pris en mairie au 04 50 60 61 64.

Vendredi 08 janvier à 18h
 Vendredi 22 janvier à 18h
 Vendredi 05 février à 18h
 Vendredi 19 février à 18h
 Vendredi 05 mars à 18h
 Vendredi 19 mars à 18h
 Vendredi 02 avril à 18h

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Matin : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h
Après-midi : lundi, jeudi et vendredi de 14h à 16h30
Mardi : 16h à 18h30
Fermée le mercredi
 Tél : 04 50 60 61 64
 Courriel : contact@villaz.fr

Dangers et sécurité des piétons la nuit !

La visibilité c'est la sécurité

La nuit et au crépuscule, la visibilité est réduite. Un piéton est donc peu visible des conducteurs et les risques d'accidents sont plus élevés. Sans aucun équipement rétro-réfléchissant, les piétons ne sont visibles qu'à 30 mètres, contre plus de 150 mètres lorsqu'ils en sont équipés.

Pour se rendre plus visible, le piéton doit :

- Préférer les vêtements de couleurs claires.



- Privilégier des vêtements et chaussures équipés d'éléments rétro-réfléchissants. Pour les enfants, choisir un cartable avec des bandes rétro-réfléchissantes sur les bretelles, les côtés et le dos du sac.
- Marcher avec une lampe frontale ou sinon utiliser la lampe torche de son smartphone s'il en est équipé.



Don du sang

La prochaine collecte de sang est prévue le jeudi 07 janvier 2021 de 16h30 à 19h30 à la salle d'animation, privilégiez la prise de rendez-vous sur resadon.fr.

Avant de prendre rendez-vous, il vous est proposé de vérifier votre aptitude au don directement sur le site Internet : <https://dondesang.efs.sante.fr/puis-je-donner>
RAPPEL : Pour le RDV, munissez-vous de votre pièce d'identité (elle est désormais obligatoire) et d'un stylo pour remplir votre questionnaire.
 Pensez également à vous hydrater tout au long de la journée.

Pré-inscription école

Dans le cadre de la mise à jour de la future carte scolaire, nous invitons tous les parents des enfants nés en 2018 et 2019 à procéder à leurs pré-inscriptions en contactant le secrétariat de mairie avant le 15 janvier. Les informations concernant l'inscription définitive (dates, pièces à joindre) seront communiquées ultérieurement via le site Internet de la mairie et le panneau lumineux.

Une micro-crèche privée

La PAE de Villaz va prochainement accueillir une nouvelle micro-crèche avec 10 places. Cette initiative entièrement privée pourra répondre aux besoins des entreprises locales, indépendamment du projet porté par la mairie de délocalisation et d'extension de la crèche associative des Renardeaux.

Campagne nationale de prévention sur les risques d'intoxication au monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone est invisible, inodore et non irritant. Ces caractéristiques en font un gaz dangereux provoquant chaque année plusieurs milliers d'intoxications dont une centaine de décès.

Il résulte d'une mauvaise combustion d'appareils fonctionnant au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fuel ou à l'éthanol. Il est donc impératif de faire vérifier chaque année vos appareils de chauffage (chaudière, conduit, chauffe-eau, poêle, cheminées, etc.) par un professionnel.

Un dysfonctionnement peut entraîner une intoxication se traduisant le plus fréquemment par des maux de tête, nausées et vomissements. En cas de manifestation d'un de ces symptômes, il faut éteindre l'appareil, ouvrir les fenêtres, sortir de son domicile et appeler les urgences en composant le 15, le 18 ou le 114 (pour les personnes malentendantes).

Pour tout savoir : www.gouvernement.fr/risques/les-dangers-du-monoxyde-de-carbone

Les Rendez-Vous du Jeudi

La Mairie vous donne rendez-vous un jeudi tous les trimestres pour une soirée conférence à la Salle d'animation.

La première aura lieu le jeudi 25 mars, si les conditions sanitaires le permettent.

Le thème sera autour du jardinage et de la permaculture.

Nous vous en dirons plus très prochainement. Pour rester informé, pensez à consulter notre site Internet et à vous inscrire à notre Newsletter.